

Système Participatif de Garantie

Le SPG ou *Système Participatif de Garantie* n'est pas un nouveau label. C'est un merveilleux outil pour garantir ensemble, producteurs et consommateurs, la qualité de notre alimentation !

La transition agroécologique a bel et bien commencé, notamment avec la création de SPG sur des fermes.

Le Mouvement d'Action Paysanne (MAP) lance un projet-pilote de Service d'accompagnement à la création de Systèmes Participatifs de Garantie en Wallonie et à Bruxelles.

• **Genèse**

Nous avons la possibilité de consolider nos liens entre agriculteurs et citoyens, entre paysans et consomm'acteurs. Ou subir l'emprise de l'industrie agroalimentaire...A nous de choisir !

Depuis 2014, la Ferme Arc en Ciel, la Ferme du Hayon et le Mouvement d'Action Paysanne se sont associés dans la création concrète d'un Système Participatif de Garantie agroécologique.

Après ces 3 années de travaux sur le terrain et la réalisation de questionnaires évolutifs (avec plusieurs critères importants : socio-économique, écologique, énergétique,...), le MAP initie un service d'accompagnement pour mettre en place un SPG efficace sur les fermes qui souhaitent lancer cette dynamique !

Une plateforme SPG inter associative a également été constituée (Agricovert, les Amis de la Terre, la Ferme Urbaine, FIAN, la FUGEA, le réseau des GASAP, OXFAM, RELAIS, Terre en Vue,...).



Un SPG se construit par des paysanNEs, pour des paysanNEs



• **Définition**

Les Systèmes Participatifs de Garantie sont des systèmes d'assurance qualité ancrés localement. Ils garantissent les pratiques des producteurs sur la base d'une participation active des acteurs concernés, du producteur au consommateur.

Ces systèmes de garantie fonctionnent sur les relations de proximité, la confiance, l'échange et la mutualisation des savoirs et savoir-faire.

Il ne s'agit pas de faire appliquer des normes techniques figées et exclusives, mais de contribuer au développement des principes de transparence et d'évolution permanente pour tendre vers plus de cohérence écologique et sociale. Nous pouvons choisir ce que nous mangeons !

• **Pourquoi développer les SPG ?**

Pour aller plus loin que le label bio, hélas incomplet et trop laxiste, ou encore prendre en mains des alternatives solidaires face au diktat de l'AFSCA,... Un SPG se construit par des paysanNEs, pour des paysanNEs ! C'est une alliance entre des consomm'acteurs engagés et des producteurs.

L'objectif est de mettre en place un dialogue constructif, non pas pour critiquer les producteurs ni pour les sanctionner, mais bien pour améliorer les pratiques agricoles.

Le paysan qui développe un SPG se sent ainsi accompagné et soutenu par un groupe de personnes qui s'intéressent à son métier, ses réalités, et qui veulent s'impliquer.

C'est une excellente manière de rendre tout un chacun acteur de son alimentation et donc de développer notre souveraineté alimentaire.



C'est une alliance entre des consomm'acteurs engagés et des producteurs



La fondation Be Planet soutien également le SPG en tant que projet qui a un impact positif sur l'environnement et qui est mené par des associations et des citoyens.

> <http://beplanet.org>



• *Lancer un SPG en pratique*

Concrètement, cette démarche commence par une visite de la ferme.

Vous constituez un groupe de 5 personnes minimum dont le producteur (soit 4 consommateurs/acteurs minimum en plus du producteur).

Le paysan présente sa démarche en reprenant les critères déclinés en plusieurs axes repris dans un questionnaire rempli préalablement afin d'aborder tous les aspects pratiques en auto-évaluation. Un questionnaire destiné aux consomm'acteurs est donc tout aussi important.

Pour apporter un regard technique professionnel, un paysan « collègue » participe également à la visite. Tout cela se passe bien sûr dans un esprit de convivialité, de sincérité et de soutien réciproque, favorable à l'initiation d'échanges et de solidarité.

Le but d'un tel système est d'engager autant le consommateur que le producteur dans leurs actes quotidiens.

Par la suite, une fiche de synthèse (l'auto-évaluation enrichie des échanges de la visite) est réalisée et mise à disposition des « partenaires » du producteur. Sa mise à jour régulière, lors des visites suivantes, permet d'apprécier l'évolution de la démarche.

Une fois votre SPG lancé, c'est votre groupe porteur 'producteur et consomm'acteurs' qui réalise les changements et améliorations au fil du temps et des possibilités. Mais nous restons toujours à votre disposition pour des éclaircissements.

Nous pouvons aussi accompagner les marchés fermiers, les coopératives,... mais l'accompagnement doit se faire pour chaque producteur (un seul questionnaire par production).

Le paysan se sent ainsi soutenu par un groupe de personnes qui s'intéressent à ses réalités



• Aspect financier

- Le service de création de SPG proposé par le MAP est autofinancé (pas de subsides). C'est pourquoi une contribution financière est demandée aux porteurs de projets :

- 250€ pour les membres du MAP / 500€ pour les non-membres¹
+ 0,3456€/km pour couvrir nos frais de déplacements et d'accompagnements (à répartir sur l'ensemble du groupe par exemple).²

Contact :

Serge Peereboom

paysan maraîcher à la Ferme Arc en Ciel

et coprésident du Mouvement d'Action Paysanne

paysan.serge@yahoo.fr ou 084/38 96 67

<http://lemap.be/>

1. Nous vous invitons donc à devenir membre pour profiter du tarif réduit. Pour devenir membre, versez 20 euros de cotisation sur le compte BE03 7320 0817 0784 avec en communication « cotisation + Nom+ Prénom » et envoyer un mail à pauline@lemap.be pour signaler votre adhésion (mentionnez votre adresse postale). Votre cotisation sera valable durant une année.

Le producteur qui participe dans la même année à une visite SPG chez un collègue sera remboursé de 50 €.

2. La participation financière ne doit pas être un frein à votre souhait de faire partie de ce service SPG, nous acceptons aussi le troc et les échanges de service comme la Minga dans tradition sud-américaine...

Le SPG permet une véritable relation de confiance entre producteurs et consommateurs

